

Article 1 Objet

Les prestations présentes sur le site www.davidfretigne.com sont proposées par l'EURL David FRETIGNE, société de droit français enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de RODEZ sous le numéro 84890526100014, **organisme de formation enregistré sous le N° 76120093212**. Nous vous invitons à lire attentivement l'intégralité des présentes Conditions Générales de Vente qui définit les termes et les conditions dans lesquels l'EURL David FRETIGNE propose ses formations de pilotage.

Monsieur David FRETIGNE anime lui-même ces formations en sa qualité de Formateur Educateur Moto **diplômé du Brevet d'Etat, titulaire de la carte professionnelle N° 01213ED0025 enregistrée à la Préfecture de l'Aveyron.**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à tous les achats via le site Internet www.davidfretigne.com, ainsi qu'à toutes autres méthodes de ventes dont celles sur devis par échange de mails. Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent également pour les réservations réalisées directement sur site à SAVIGNAC. L'EURL David FRETIGNE se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment, sans préavis, étant entendu que de telles modifications seront inapplicables aux commandes préalablement acceptées par l'EURL David FRETIGNE.

Toute prestation accomplie par l'EURL David FRETIGNE implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente

Article 2 Présentation des formules

Les caractéristiques des formules proposées à la vente sont présentées dans les différentes rubriques de notre site (stage personnalisé, stage enduro, stage off-road etc.). Les photographies n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité de l'EURL David FRETIGNE ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites. Tous les textes et images présentés sur le site de l'EURL David FRETIGNE sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle ; leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

Article 3 Durée de validité des offres de vente

Les prestations sont proposées à la vente jusqu'à épuisement de places disponibles sur chaque session. La validité des bons cadeaux est limitée à 1 an.

Article 4 Prix des formules

Les différentes rubriques de notre site indiquent les prix nets pour les particuliers, hors frais de consommables utilisés par le pilote durant le stage. Il s'agit de forfaits dans lesquels les repas et l'hébergement sont inclus durant les journées de stage. Pour les tarifs destinés aux entreprises, aux clubs, aux forums, aux associations, aux comités d'entreprises nous consulter par mail, un devis sera établi sur demande.

L'EURL David FRETIGNE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les stages commandés sont facturés au prix en vigueur lors de l'enregistrement de la commande.

Article 5 Inscriptions

Le client valide son inscription lorsqu'il active le lien " Confirmez votre inscription " et après avoir accepté les présentes conditions de vente. Avant cette validation, il est systématiquement proposé au client de vérifier sa réservation ; il peut ainsi corriger ses erreurs éventuelles. L'EURL David FRETIGNE confirme l'inscription par courrier électronique ; cette information reprend notamment tous les éléments de la réservation. Les données enregistrées par l'EURL David FRETIGNE constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de l'inscription. Celle-ci est archivée par l'EURL David FRETIGNE. Chaque pilote s'engage à être en possession d'un permis de conduire adapté à la moto utilisée ainsi que de la carte grise et de l'attestation d'assurance correspondante et en cours de validité au jour du stage.

Article 6 Modalités de paiement

Le règlement de l'acompte s'effectue par chèque ou par paiement sécurisé PAYPAL à la réservation.

Lors de l'enregistrement de son inscription, l'acheteur devra verser un acompte de 150€, le solde devant être payé au plus tard à l'arrivée sur site avant le démarrage du stage durant l'accueil administratif où l'ensemble des documents demandés lors de l'inscription sur le site (carte grise, attestation d'assurance en cours de validité, permis de conduire) devront être présentés sous peine de se voir refuser l'accès au stage sans remboursement. En cas de paiement par chèque de l'acompte demandé à l'inscription, la réservation ne sera effective qu'à réception du chèque et sous réserve de son encaissement. L'acheteur a également la possibilité de régler la totalité du montant lors de son achat.

Article 7 Retard de paiement

En cas de défaut de réception du chèque d'acompte dans un délai de 8 jours après l'inscription en ligne, l'inscription ne sera pas validée et la place pourra être remise à disposition pour d'autres clients

Article 8 ANNULATION

Le stagiaire devra signaler son absence au stage en respectant un délai de prévenance d'au moins 7 jours et **en fournissant un certificat médical sous peine de devoir procéder au paiement total de la prestation choisie.**

En cas d'impossibilité pour le stagiaire de se rendre à la session choisie, il ne sera procédé à aucun remboursement de l'acompte et le solde de la prestation reste dû. En cas de non-paiement du solde de la prestation la société David Frétigné se réserve le droit d'engager toutes démarches lui permettant de faire valoir son droit et recevoir son règlement.

Enfin, si son impossibilité de se rendre au stage résulte :

- D'un état de santé ne permettant pas la pratique de la moto, et sur présentation d'un certificat médical l'attestant, il pourra être procédé au report dudit stage sur demande du stagiaire. Le stagiaire pourra également offrir son stage à une autre personne sous réserve d'en avertir la société David Frétigné par écrit en précisant les coordonnées du bénéficiaire. Ce dernier devra remplir toutes les conditions en matière de détention de permis de conduire, de carte grise et d'attestation d'assurance en cours de validité.
- D'une interdiction administrative, le stage pourra être reporté sur présentation d'un justificatif de l'administration.

Le stage pourra être reporté dans ce cadre-là ainsi qu'en cas de force majeure.

Cette disposition ne vaut pas pour le délai légal de rétractation de 14 jours prévu pour une vente à distance par l'article L121-20 et suivants du Code de la Consommation.

Dans le cas d'une inscription sur une session groupe ou personnalisée, le délai court à compter de la confirmation du traitement de la demande d'inscription reçue par mail et générée par votre acceptation des CGV.

Dans le cas de l'achat d'un chèque cadeau à valoir sur une prestation de formation, le délai court à compter de la réception de la confirmation de votre achat reçue par mail et générée suite à votre acceptation des CGV.

Dans tous les cas veuillez utiliser le formulaire de rétractation à renvoyer en recommandé avec accusé de réception à l'adresse du centre de formation.

En cas d'annulation exceptionnelle de la session par l'EURL David FRETIGNE, le stagiaire sera informé de cette indisponibilité, dans les meilleurs délais, par courrier électronique, par téléphone ou par courrier postal. Il lui sera alors proposé une autre date dans les meilleurs délais, dans des conditions identiques à celles initialement prévues, aucun remboursement ne saurait être effectué.

Article 9 Sécurité

Le Stagiaire :

Il doit être équipé du matériel suivant : Casque homologué, lunettes de protection, gants, bottes de tout-terrain, veste et pantalon adaptés, protections coudes, genoux, pare-pierre ou d'un gilet de protection comprenant toutes les protections, y compris dorsales avec éventuellement une ceinture de rein, d'une réserve d'eau (gourde ou Camel-back) et si possible d'un sac à dos sans armatures rigides.

Le Véhicule :

Le stage est réservé aux motos homologuées, immatriculées et assurées. Votre véhicule devra être en parfait état de marche (pneus, kit chaîne en bon état) et conforme au Code de la Route. Le niveau sonore ne devra pas dépasser les normes en vigueur. Vous devez accepter la pose éventuelle des adhésifs de nos partenaires. David FRETIGNE se réserve le droit d'exclure tout véhicule qu'il jugerait inadapté, en mauvais état. **Votre moto doit être obligatoirement équipée de pneus tout-terrain homologués.**

Article 10 Environnement

Nous vous demandons de respecter les consignes données par les accompagnateurs. Vous allez traverser des zones sensibles, des propriétés privées qui sont accessibles dans la mesure où nous respectons les réglementations en vigueur et les accords avec les propriétaires. Vous devrez donc **obligatoirement** suivre le parcours indiqué en restant sur les pistes et chemins. **LE HORS PISTE EST STRICTEMENT INTERDIT.**

Le non-respect des consignes données, un comportement dangereux ou une conduite inadaptée seront des motifs d'exclusion immédiate du stage. Cette exclusion ne pourra donner lieu à aucun remboursement ou indemnité, même partiels. Toute contravention dressée par les forces de l'ordre sera de l'unique responsabilité du contrevenant aussi bien pour le montant de l'amende à payer que pour les conséquences qui pourraient découler de l'infraction verbalisée.

Article 11 Responsabilité

Vous participez à ce stage et roulez sous votre propre responsabilité. Les pistes et chemins que nous empruntons sont ouverts à la circulation et donc soumis aux règles du code de la route du pays traversé. Toutefois, la pratique de la moto « tout-terrain » n'étant pas sans danger, vous pratiquez ce sport en connaissance de cause et des risques qui en découlent.

L'emprunt des parcours prévus se fera sous la seule et unique responsabilité du stagiaire selon une allure prudente sur sa moto en état et régulièrement assurée.

En conséquence, je reconnais ne pouvoir exercer à l'encontre de l'EURL David FRETIGNE et David FRETIGNE lui-même aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à ma participation à ce stage. Je sais que ce stage n'est en aucune façon une course ou une compétition sportive, qu'elle ne donnera lieu à aucun classement basé sur ces éléments et que le public n'y est pas invité.

Article 12 Droit d'image

La prise de photos, la réalisation de vidéos sont autorisées sous réserve qu'elles soient utilisées qu'à des fins privées. Elles ne sauraient être diffusées au public sans autorisation de l'EURL David FRETIGNE et David FRETIGNE lui-même. Cette diffusion concerne l'ensemble des supports existants, presse, internet, réseaux sociaux etc...

l'EURL David FRETIGNE et David FRETIGNE lui-même pourront réaliser des vidéos et photos durant les stages et les utiliser pour présenter les formules proposées sur l'ensemble des supports de communication existants. Les stagiaires reconnaissent en avoir été informés et abandonnent tout droit à l'image en acceptant ces CGV.

Article 13 RGPD

En notre qualité de responsable de traitement, nous veillons à nous conformer à la législation relative à la protection des données personnelles (notamment à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au règlement n°2016-678 du 27/04/2016 européen de protection des données).

Nous vous informons que les informations collectées par l'entreprise sont nécessaires à votre inscription à l'une de nos prestations et qu'aucun traitement de vos données ne sera effectué à d'autres fins que celle énoncée.

Nous nous engageons à ne transférer ces informations qu'aux services internes et prestataires ou sous-traitants intervenant dans le cadre de la prestation choisie.

L'ensemble des données à caractère personnel dont la communication est demandée, est nécessaire pour la réservation de la prestation. Le défaut de communication de ces informations empêchera donc la réservation de la prestation.

Nous prenons toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données collectées et toute utilisation détournée de ces données.

Vous disposez de la faculté d'exercer, dans les hypothèses définies par la réglementation, vos droits d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité portant sur les données vous concernant ainsi que du droit de demander la limitation ou de s'opposer au traitement. Vous pouvez également définir les directives relatives à l'exercice desdits droits après votre décès. Ces droits peuvent être exercés auprès de notre DPO Mme MARTINEZ FRETIGNE Gemme en adressant un courrier postal à / Centre de formation David Fréigné – Le Rey – 12200 SAVIGNAC ou électronique à centreformationdavidfretigne@gmail.com

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, à savoir la CNIL.

Nous nous réservons le droit de donner accès aux données à caractère personnel en sa possession à la demande d'une autorité administrative ou judiciaire compétente.

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de votre réservation à l'une de nos prestations et pour l'exécution de celle-ci seront conservées par l'entreprise à minima jusqu'à l'exécution de la prestation.

Article 13 Contact

Pour toute information, question ou réclamation, le stagiaire peut s'adresser directement à l'EURL David FRETIGNE par courrier électronique, postal ou par téléphone.



FORMULAIRE DE RETRACTATION

À l'attention de Centre de formation David Frétigné, Lieudit le Rey, 12200 SAVIGNAC.

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s)

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

Adressez ce courrier en lettre recommandée avec accusé de réception.